

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC Costard sur la commune principale de l'AIOT 18 La Ville Auray 22350 GUENROC.

La référence de votre dossier est A-4-RRATCYU17 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 26/03/2024 à 11h42 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **77737984300017**

Organisme : **SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LE GOUessant**

Fonction : **Conseiller Environnement**

### Personne morale

N° SIRET **45277047200010**

Raison sociale **GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN COSTARD**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**18 La Ville Auray**

**22350 GUENROC**

### Signataire

Qualité : **Gérants**

### Référent

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC Costard**

Description des activités :

**Le GAEC Costard est actuellement déclaré par l'arrêté du 18 novembre 2018 pour 100 vaches laitières et la suite. Le GAEC exploite également un atelier porcin de 250 places d'engraissement (750 porcs produits à l'année). Le GAEC exploite une SAU de 106,94 ha. Sont valorisés sur les terres en propre les lisiers/fumiers de bovins et les lisiers de porcs produits par l'exploitation ainsi que 1850 uN de lisiers de porcs provenant de l'EARL Kerdy. Le GAEC exporte une partie de ses fumiers et lisiers de bovins sur les terres de la SCEA Le Page qui sont également exploitées par M. et Mme Costard. Les projets du GAEC Costard sont: - Augmenter les effectifs à 130 vaches laitières et la suite - Faire une extension des stabulations pour les vaches tarées et les vaches laitières. - Création d'une nouvelle fosse de stockage des lisiers de 1200 m3. - Mettre à jour la gestion des effluents par rapport à l'augmentation des effectifs.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

**18 La Ville Auray**

**22350 GUENROC**

X : 324637

Y : 6813400

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Le GAEC Costard envisage l'augmentation de son cheptel pour passer de 100 à 130 vaches laitières. Le GAEC va créer une extension de la stabulation vaches taries et de la stabulation vaches laitières en prolongation des bâtiments existants sur le site de la Ville Auray à Guenroc. Le GAEC prévoit également la création d'une nouvelle fosse de stockage des lisiers de 1200 m<sup>3</sup> sur la commune de Brusvilly sur l'îlot 1 qu'il exploite. La fosse est prévue à cet emplacement par rapport à la distance vis à vis de l'élevage et pour limiter le transport de lisiers aux périodes d'épandage. Les extensions et création de fosse seront réalisées à plus de 100 m des tiers.**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 130 u	Nombre de vaches 130 u	D

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

### Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**Le GAEC Costard exploitera un atelier de 130 vaches laitières et la suite qui produiront 16380 uN et 6690 uP2O5. Les lisiers et fumiers produits seront gérés sur les terres du GAEC et sur celles de la SCEA Le Page dont les gérants sont M. et Mme COSTARD. Le GAEC exploite une SAU de 106,94 ha. Il aura à gérer sur ses terres les lisiers et fumiers de bovins et les lisiers de porcs produits par son exploitation. Il importe également 1850 uN de lisiers de porcs de l'EARL Kerdy. Le GAEC exporte 3000 uN de lisiers/fumiers de bovins sur les terres de la SCEA Le Page. La pression azote est de 136 et la pression phosphore est inférieure à 100. La SCEA Le Page exploite une SAU de 58,62 ha. Seuls les effluents provenant du GAEC Costard sont épandus sur les terres (3000 uN et 1215 uP2O5). Le pression azotée est de 51 et la pression phosphorée est de 22. Une convention a été signée entre les 2 structures.**